

Les eaux stagnantes



De nombreux points d'eau et plans d'eau participent à la mosaïque des paysages gersois. De **la petite mare la plus discrète** à la **grande retenue collinaire comblant un vallon entier**, en passant par les étangs et les lacs, ces réserves témoignent d'une préoccupation très ancienne en Gascogne : **stocker de l'eau** pour faire face aux aléas du climat et à l'alimentation irrégulière des rivières.



En moins de cinquante ans, les pratiques agricoles ont radicalement changé d'échelle, nécessitant de plus en plus d'eau pour l'irrigation des grandes cultures. Pour répondre à ces besoins grandissants, les réserves d'eau ont aussi changé d'échelle. Les lacs et les **retenues collinaires se sont simplement substitués aux mares** et aux étangs traditionnels, qui, souvent abandonnés, se referment.

C'est après la seconde guerre mondiale que les premières **politiques d'incitation** à la création de grandes réserves d'eau ont été menées par les pouvoirs publics. D'abord par le biais de la **CACG** (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) qui a créé de **grands réservoirs de soutien d'étiage** en tête des bassins versants des rivières, puis par le **subventionnement des retenues collinaires privées** à vocation agricole. Tous ces aménagements sont venus **compléter le système Neste** (alimentation des rivières en eau pyrénéenne par le canal de la Neste) et sont aujourd'hui encore **d'actualité**.

Le département compte aujourd'hui plus de 2 000 retenues collinaires d'une capacité généralement inférieure à 100 000 m³, dont certaines ont été aménagées en base de loisirs. Leur succès auprès du public a suscité la création de nouveaux plans d'eau, uniquement destinés aux loisirs, et qui sont devenus un des attraits touristiques du Gers. Chaque canton possède dorénavant sa base de loisirs...et ses plages.



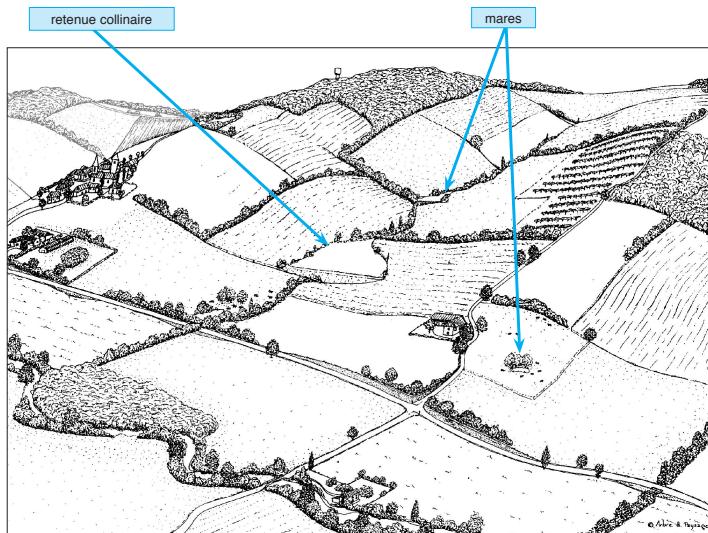
L'impact et l'intérêt paysagers de ces nouveaux éléments ne sont pas négligeables. On regrettera toutefois la présence régulière, aux bords des retenues agricoles ou de loisirs, de végétation exotique qui renforcent le caractère artificiel du lieu (au détriment d'une végétation "champêtre" qui participerait à une meilleure intégration).

En tant que nouveaux paysages, ces plans d'eau deviennent de nouveaux patrimoines naturels. En tant que zones humides, ils présentent parfois un intérêt halieutique et ornithologique, c'est le cas plus particulièrement des grands réservoirs, mais ils engendrent aussi une modification des milieux écologiques traditionnels.

Lieux d'eau, de fraîcheur et de vie, voilà le véritable enjeu : conserver les anciens points d'eau, mares et étangs qui sont comblés ou se referment par abandons, et sont de moins en moins nombreux :

- pour leur rôle de régulateur hydrique,
- pour leur intérêt écologique (certains ont évolué en milieu remarquable, comme les étangs de l'Armagnac),
- mais aussi en tant qu'éléments participant à la diversité des paysages et témoignant des pratiques anciennes.

Les eaux stagnantes



Grande retenue sur l'Auroue (vue aérienne)



Petite retenue collinaire à Sainte Dode



Mare au creux d'une coume



Le Lac du Lizet, l'un des derniers grands barrages réalisés en tête de bassin versant pour soutenir le débit en amont des cours d'eau gersois (L'Osse dans ce cas). On compte ainsi aujourd'hui dans le Gers une quinzaine de grands lacs, et près de 2300 retenues collinaires qui permettent l'irrigation de plus de 80.000 hectares de cultures.



Organismes ressource :

- Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Mission Inter Service de l'Eau (site internet de la préfecture du Gers)
- Agence de l'eau Adour Garonne
- Observatoire de l'eau des Pays de l'Adour